

Thème 3 : L'Etat à l'époque moderne : La France et l'Angleterre.

Les références sont liées au livre d'Histoire de seconde Belin éducation ; collection David Colin 2019

Chapitre 5 : L'affirmation de l'Etat dans le royaume de France.

Pages 162 à 195

ET

Chapitre 6 : Le modèle britannique et son influence.

Pages 196 à 231

L'Etat moderne, né en Europe (Angleterre, France) est organisé autour **d'un territoire, d'une population et d'un gouvernement** = volonté politique de ces 2 monarchies car pour elles c'est un facteur de puissance. Ces 2 monarchies sont différentes par leur nature (c'est-à-dire le fondement) et rivales dans leur géopolitique, dans leur volonté de puissance.

Chapitre 5 : L'affirmation de l'Etat dans le royaume de France.

Pages 162 à 195

Points de passage et d'ouverture

- **1539 : ordonnance de Villers-Cotterêts pg168**
- **Colbert mercantilisme ... pg176**
- **Versailles et le « roi-soleil » pg 187**
- **Edit de Nantes et sa révocation. pg 170**

1) L'affirmation de l'Etat moderne.

a) Un territoire agrandi et mieux protégé.

Regardez la carte page 164

L'expansion du royaume, c'est faite souvent par les guerres de conquêtes comme en 1601 où Henri IV prend la Bresse et Le Bugey à la Maison de Savoie, Louis XIV (L14) prend l'Artois, la Franche-Comté et l'Alsace. Et plus pacifique comme en 1766, la Lorraine et en 1768, la Corse (sous le règne de Louis XV).

Il s'agit dorénavant de renforcer les frontières, naturelles comme le Rhin ou les Pyrénées qd Louis XIV commande à **Vauban personnage clé pg 166** d'établir une

« **ceinture de fer** » par un réseau de forteresses. **Carte pg 164 et doc 4 pg 167**. Il s'agit d'établir **son pré-carré**.

C'est le développement des cartes de géographie pour une meilleure maîtrise du territoire, comme les cartes du territoire, des côtes françaises de la **famille Cassini** durant le règne de L14 sous le contrôle de Colbert.

b) Une monarchie administrative (doc 1 pg 166)

Depuis 1539, **Villers - Cotterêts dossier pg 168/169**, le français est la langue administrative. **Page 8 dans le cours**

Avec l'extension du royaume, il faut des relais au pouvoir royal dans les provinces. **1552** : création par **Henri II** de la fonction d'**intendant pg 166, doc 2 pg 167** ayant une fonction de, justice, de finances et de police dans une circonscription appelée généralité et **commissaires pg 166** ; ces hommes ont une puissance élevée durant règnes de L13 et L14.

Le pouvoir central est autour du roi ; sous Henri II il y a 4 secrétaires d'Etat = ministre Affaires étrangères, Guerre, Marine (+ colonies) et Affaires intérieures ou maison du roi.

Les **officiers pg 166** achètent un office de justice/finances ou police càd une charge administrative vendue par le roi et transmissible à un héritier = c'est un moyen d'anoblissement – 8000 sous F1er et 60 000 sous L14.

Richelieu (1585-1642) puis Mazarin (1602-1661) sont dans la logique de de renforcer le pouvoir royal vers l'absolutisme (pb de la Fronde dossier pg 180/181)

En 1661, L 14 décide de gouverner seul à l'aide de conseillers (affaires intérieures, extérieures, des finances, du commerce, marine) Colbert à le titre de contrôleur des finances.

c) La figure du roi. Doc 2 pg 163

Au fur et à mesure, la monarchie se veut absolue ; le roi tient son pouvoir de Dieu -droit divin – le sacre, oint par le saint crème par l'archevêque de Reims, il est inviolable et guérisseur (ou thaumaturge).

Jean Bodin (1530 – 1596), économiste, philosophe, théoricien politique français, est considéré comme un des fondateurs de **la monarchie absolue pg 178**, pour imposer le roi comme arbitre, seul capable d'établir la paix et seul détenteur de la souveraineté qui ne se partage pas ; Jacques **Bossuet** (1627 – 1704) évêque français, renforce cette idée de droit divin du roi qui ne doit des comptes qu'à Dieu.

Toute une série de cérémonie met en majesté le roi ; L 14 se met en scène à Versailles où les nobles deviennent des courtisans obligés de respecter l'étiquette pour approcher le roi = moyen de contrôler la noblesse.

Allez sur le site Versailles ou La journée du roi à Versailles YouTube

2) Le contrôle de la vie économique et spirituelle.

Economie = financer la guerre et rivaliser avec les autres puissances européennes.

Spirituelle = cohésion religieuse (Henri IV) et une seule foi (Louis 14)

a) Un Etat fondé sur la guerre et l'impôt

Le poids de la guerre est important sous L 13 et L 14

Guerre de Trente Ans = 1618/1648

Habsbourg d'Espagne + Saint Empire + papauté (catholiques) contre les Provinces-Unies + pays scandinaves (protestants) et la France qui est contre la maison des

Habsbourg = **guerre géopolitique et raison d'Etat pour la France.**

Traités de Westphalie (août et septembre 1648) = Saint Empire éclaté et les Habsbourg diminué.

France a été ravagée et le coût financier est énorme.

Qui dit guerre, dit armées importantes. Multiplication des arsenaux militaires à Brest, Rochefort, Toulon = bases de marines de guerre.

1,2 millions de Français mobilisés dans l'armée entre 1688 et 1715.

→ Impôts = une nécessité.

Comment faire : ventes des offices, ↗ des impôts comme la taille, la gabelle, emprunts.

La perception est faite par des sociétés privées qui avancent à l'Etat l'argent et se remboursent en percevant des intérêts élevés de 6 à 10 % - Ces stés regroupés par Colbert en 1680 dans la « Ferme générale » (le fermier est un particulier à qui l'Etat sous-traite la collecte des impôts)

b) Le Colbertisme.

Dossier pg 176/177 page 7 du cours

C'est la mise en place d'un dirigisme économique de l'Etat où Colbert met en place le **mercantilisme déf pg 172** = doctrine économique.

Il s'agit de développer les exportations, réduire les importations (très taxées) et fonder la puissance sur des réserves d'or et d'argent.

Création de **manufactures déf pg 172** comme les Gobelins, Saint-Gobain pour les miroirs et impose aux corporations des normes très exigeantes.

Développement du commerce maritime avec les colonies françaises sous forme de **commerce exclusif** (commerce entre colonies et la métropole, càd ici la France = toujours au 19^{ème} siècle)

Mise en place dans les colonies d'une éco de plantation (café, coton, canne à sucre) avec une main d'œuvre d'esclaves = traite négrière, commerce triangulaire **déf pg 278**.

Des **compagnies de commerce** privées **déf pg 172** sont créées par Colbert :

- **Compagnie des Indes orientales vers l'Asie** 1664
- **Compagnie des Indes occidentales en 1664** qui devient en 1673 Cie du Sénégal vers Amérique.
- **Compagnie du Levant** vers l'Empire ottoman.

c) Le roi et les conflits religieux.

Les liens entre le roi et l'Eglise catholique sont un des fondements clés de la société d'Ancien Régime (AR).

Le clergé régulier (monastères, abbayes) et séculier (le clergé qui vit dans la société), encadre la société ; dans les paroisses les prêtres tiennent les registres d'Etat civil (baptêmes et morts) et sont la parole des papes, des rois mais aussi les critiquent **doc 3 pg 175**.

Depuis le Moyen Age, les rois de France tiennent à leur indépendance vis à vis de la papauté = **Gallicanisme** – et d'ailleurs nomment les évêques.

Dossier Edit de Nantes et sa révocation pg 170/171. Page 8 du cours

Le XVI^{ème} siècle = naissance du protestantisme, guerres de religion troublent l'Etat moderne monarchiste. Le chaos n'est pas propice à la puissance d'un Etat.

[**Saint Barthélémy** = 24 août 1572 Charles 9, Catherine de Médicis **doc 2 pg 143**
Henri III (frère de Charles 9 meurt assassiné par un moine J. Clément en 1589 et n'a aucun fils. Hors Marguerite de France ou Margot sœur de Henri III est mariée à Henri de Navarre, protestant]

Il a une légitimité et ainsi Henri de Navarre devient roi de France en 1589, il se convertit au catholicisme en 1593 et se fait sacrer à Chartres en 1594 car Reims est aux mains des Guises, les ligueurs (les catholiques). **Doc 3 pg 171**

H4 veut pacifier la France et accorde aux protestants l'Edit de Nantes en 1598 où le protestantisme est toléré = paix civile fragile **pg 170. La fidélité au roi est supérieure aux opinions religieuses.** H4 assassiné en mai 1610.

Malgré cette « paix » les affrontements continuent entre Catholiques et **Protestants (P)**, l'affrontement est gangrené par les luttes entre les Etats européens = lutte de pouvoir, de puissance.

L14 car il est monarque de droit divin, ne peut admettre qu'une autre puissance, même celle du pape, puisse interférer dans sa politique.

Dès 1680, il laisse les violences contre les **P** (ce sont les **dragonnades**¹ **pg 171 doc 4**) et au nom du principe « **un roi, une foi, une loi** » il **révoque l'Edit de Nantes en 1685 par l'Edit de Fontainebleau** où les **P** doivent se convertir ou quitter la France (15 à 20 % des **P** partent vers l'Angleterre, Prusse, Provinces Unies soit 200 000 personnes = coût pour la France car ces protestants sont souvent des négociants, des commerçants donc c'est de la capacité de richesse qui part) les **P** qui restent en France sont dans la clandestinité ou la révolte comme celle des camisards² dans les Cévennes en 1702 -04 (en 1787, le protestantisme de nouveau toléré)

3) Les limites de l'autorité royale.

a) Les limites institutionnelles

- **Lois fondamentales** **déf pg 178**

Le roi doit respecter les lois divines en faisant régner la justice ; il doit respecter les lois fondamentales du royaume c'ad les règles coutumières comme la loi salique datant du 14^{ème} siècle pour exclure les filles de la succession et éviter que la couronne ne passe aux Anglais.

La distinction du roi et de l'Etat où les biens personnels du roi sont distincts des biens de la couronne = transmission entre père et fils.

- **Les Etats Généraux et les Parlements.**

Clergé, Noblesse et villes (Tiers Etat) ou **Etats Généraux** **déf pg 172**= pas convoqués de 1614 à 1789.

Les **Parlements** **déf pg 166** dans certaines provinces qualifiées de pays d'Etats comme la Bourgogne, la Bretagne, le Languedoc, la Provence où le roi doit consulter les Etats provinciaux notamment pour les impôts ; ces cours doivent enregistrer les actes royaux et elles peuvent demander des modifications grâce à leur droit de remontrance quand une loi ne paraît pas conforme aux lois fondamentales ou contraire à l'intérêt de l'Etat.

b) Une emprise incomplète sur le royaume.

- La distance = 12 jours de Toulouse à Marseille
- De multiples privilèges qui freinent les projets d'unifications de l'Etat moderne. Comme la révolte des « **bonnets rouges** » en Bretagne en 1675 qd L14 veut augmenter les taxes sans consulter le Parlement de Bretagne.
- Le roi « contre » la noblesse.
Il y a lutte entre les 2 depuis le 13^{ème} siècle car la noblesse veut partager le pouvoir avec le roi. L'épisode le plus puissant est la Fronde.

¹ Car les soldats sont des dragons.

² Camisard de camisa en occident c'ad chemise.

c) Une monarchie pas si absolue.

Les historiens évoquent une monarchie administrative ou l'affirmation d'un Etat moderne plutôt qu'une monarchie absolue et insistent sur le rôle des Parlements.

Fénelon comme Vauban dénoncent la manière de Louis XIV de diriger le pays (Vauban est banni de la cour en 1698)

La fin de règne de L14 est difficile, crises éco en 1693/1694 et 1709/1710 environ 1 million de morts sur 20 millions de Français.

La monarchie « absolue » mise en place depuis le 16^{ème} siècle sous François 1^{er} est renforcée par les rois L13 et L14 ; l'absolutisme français marque le contraste entre la monarchie française (indépendante et souveraine) et la monarchie anglaise qui est dépendante et soumise aux influences des affaires bourgeoises depuis la Magna Carta (la Grande Charte) médiévale.

1539 L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française > P. 168-169 Le dossier portant sur un point de passage et d'ouverture permet d'appréhender l'affirmation de l'État par le biais du renforcement de la législation royale dédiée à l'unification administrative. Une des grandes ordonnances du règne de François Ier, l'ordonnance de Villers-Cotterêts met en exergue l'affirmation d'une monarchie toujours itinérante [doc. 3] mais soucieuse d'appesantir son autorité législative sur le royaume [doc. 1a, 1b] afin de mieux administrer la justice royale. Roi législateur et justicier, François Ier entend rationaliser et systématiser l'administration de ses cours de justice pour en améliorer l'efficacité [doc. 2] et [doc. 4]. Tournant majeur de l'administration du royaume, l'ordonnance se heurte toutefois à la diversité linguistique [doc. 5] qui en limite la portée. Ce dossier peut être mis en résonance avec la double-page histoire des arts (184-185).

Analyse critique des documents Parcours A > Lire, comprendre et analyser les documents

1. L'ordonnance décrète le français vernaculaire comme langue unique de l'administration à la place du latin ainsi que la tenue systématique de registres paroissiaux.
2. L'impression des grandes ordonnances, l'usage unique du français pour la production administrative et l'enregistrement des naissances contribuent à la généralisation des documents administratifs.
3. L'usage du français vernaculaire, en remplaçant le latin souvent mal compris, facilite l'application des décisions judiciaires, tandis que les registres paroissiaux permettent d'établir l'âge des justiciables.

4. Rédigée par la chancellerie royale, l'ordonnance est ensuite signée par le roi puis scellée avant d'être enregistrée par les Parlements. Son impression facilite finalement sa diffusion dans le royaume.

>Produire un oral construit et argumenté Les élèves sont invités à considérer l'unification administrative de la France au XVI^{ème} siècle au travers de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, tout en la replaçant dans le contexte plus large de l'affirmation de l'État en s'appuyant sur le cours. Dans une première partie, ils peuvent exposer le contexte puis les enjeux et les objectifs de l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Dans une deuxième partie, ils peuvent présenter le système législatif du royaume avant d'évoquer ses limites en conclusion.

Parcours B >Confronter une carte et un texte La carte met en relief les territoires des langues d'oïl, d'oc et franco-provençales, dont chacun d'eux cache une vaste mosaïque linguistique. Aussi peut-on démontrer l'ambiguïté de l'ordonnance qui laisse entendre qu'une seule langue vernaculaire domine le royaume, le « langage maternel français ». Or le français d'Ile de France ne s'avère qu'une des nombreuses langues régionales pratiquées et utilisées de facto à la place du latin après 1539 qui ne marque ainsi nullement une unification linguistique.

1664 Colbert lance une politique maritime et mercantiliste » P. 176-177 Le point de passage du programme consacré à la politique maritime et mercantiliste lancée par Colbert permet de comprendre son projet d'intervention de l'État dans l'économie que l'on nomme souvent colbertisme

. Les objectifs de cette politique économique peuvent être expliqués par l'étude des Mémoires sur les finances de Colbert [doc. 1]. La politique interventionniste elle-même peut être abordée grâce au témoignage de l'ambassadeur vénitien [doc. 4], à la tapisserie de la manufacture royale des Gobelins [doc. 3] et au doc. 3 p. 173. Avec ces documents, les élèves peuvent mesurer l'importance des compagnies de commerce et des manufactures. Enfin, le bilan du colbertisme peut être esquissé en croisant le rapport du Vénitien [doc. 4], la tapisserie [doc. 3] et le graphique comparant le nombre de navires affrétés par différentes compagnies européennes [doc. 2].

Procéder à l'analyse critique des documents Parcours A >Lire, comprendre et analyser les documents

1. Selon Colbert, la rivalité économique entre les puissances européennes prend la forme d'une guerre commerciale. L'enrichissement d'un État entraînerait l'appauvrissement de ses voisins.

2. Colbert entend limiter les importations en augmentant les droits de douane, le commerce colonial et la production manufacturière française, afin qu'elle réponde aux besoins de la population.

3. Colbert souhaite favoriser les exportations grâce à la création de compagnies de commerce et au développement des manufactures françaises, en particulier dans le domaine du luxe.

4. Le bilan du colbertisme est mitigé. Les manufactures de luxe se développent et la production gagne en qualité. En revanche, le volume du commerce maritime français reste loin derrière celui des concurrents anglais et néerlandais.

>Produire un écrit construit et argumenté Les élèves peuvent répondre à la problématique en présentant la politique économique interventionniste proposée par Colbert pour remporter la guerre commerciale, qui oppose selon lui la France à ses voisins. Ensuite, les élèves peuvent exposer les moyens mis en œuvre par Colbert pour augmenter les exportations et limiter les importations, en insistant sur la création de compagnies de commerce et de manufactures soutenues par l'État. En conclusion, ils peuvent souligner la réussite mitigée de cette politique.

Parcours B >Analyser une image Par leur diversité, leur finesse et leurs matériaux, les produits de la manufacture des Gobelins symbolisent la prospérité économique du royaume. La puissance politique et militaire de la France est suggérée par Louis XIV : protecteur des arts et de l'industrie, il est aussi présenté comme un roi guerrier et victorieux par le tableau à l'arrière-plan. Destinée à décorer Versailles ou à être vendue à l'étranger, cette tapisserie participe à la glorification de la France et de Louis XIV.

1598 et 1685 L'édit de Nantes et sa révocation » P. 170-171

Le point de passage du programme consacré à l'édit de Nantes et sa révocation permet d'éclairer les enjeux et les modalités du rétablissement de l'autorité royale puis la mise en place de l'absolutisme royal. Il s'intègre dans la réflexion menée sur la construction de l'État absolu. La triple dimension militaire, religieuse et juridique de la pacification civile est mise en exergue par la carte [doc. 1], l'extrait de l'édit de Nantes [doc. 2] et le tableau [doc. 3]. Sous Louis XIV pourtant, la tolérance civile cède le pas à l'intolérance d'État marquée par l'organisation de persécutions [doc. 4] et l'abrogation de l'édit de Nantes [doc. 5]. Alors qu'Henri IV entend restaurer l'autorité monarchique, Louis XIV développe l'absolutisme qui passe naturellement par l'imposition sans concession de la religion du roi, le catholicisme.

Analyse critique des documents Parcours A >Lire, comprendre et analyser les documents

1. Les Français sont divisés entre une minorité protestante, principalement établie le long d'une zone allant de La Rochelle à Grenoble, et les catholiques qui représentent la religion du roi et du royaume.
2. Henri IV utilise les armes, la religion et le droit pour pacifier le royaume. Il se convertit au catholicisme, vainc militairement la Ligue et accorde des privilèges aux protestants.
3. Louis XIV utilise les persécutions et le droit : il fait pression sur les protestants au travers des dragons qui les poussent à la conversion. Il abroge ensuite l'édit de Nantes par l'édit de Fontainebleau.

4. Son attitude est intransigeante face à la foi réformée : il souhaite l'éradiquer du royaume en supprimant la tolérance d'État instaurée par Henri IV.

>**Produire un écrit construit et argumenté** Les élèves peuvent répondre à la problématique en soulignant d'abord que le pouvoir royal s'appuie sur la religion du roi et du royaume, le catholicisme, mais aussi le droit et la force armée. Ils peuvent ensuite différencier la politique de tolérance civile d'Henri IV qui crée un cadre légal de privilèges pour les protestants de celle de Louis XIV qui prohibe la coexistence religieuse avant de conclure sur la question de l'absolutisme religieux.

Parcours B >Confronter deux textes Entre 1598 et 1685, le statut légal des protestants est marqué par une rupture majeure. Minorité tolérée et privilégiée par l'édit de Nantes, ils obtiennent la liberté de conscience et une liberté de culte limitée, tandis que le catholicisme est rétabli partout. En 1685, après les persécutions d'État de Louis XIV, ils perdent leurs privilèges légaux et doivent se convertir ou s'exiler. L'absolutisme louis-quatorzien ne s'accommode pas du régime de tolérance établi pour pacifier le royaume 87 ans plus tôt.

Chapitre 6 : Le modèle britannique et son influence.

Pages 196 à 231

- **1679 et 1689 : Habeas Corpus et Bill of Rights. pg 204/pg 14**
- **Voltaire et *Lettres philosophiques* ou *Lettres anglaises*. pg 208/pg 15**
- **Washington 1er Président des Etats-Unis d'Amérique. pg 220/pg16**

Le modèle britannique et son influence.

La monarchie britannique semble être un modèle au 18^{ème} siècle pour de nombreux Européens notamment les Français dont font partie les philosophes des Lumières mais les colons britanniques d'Amérique ne semblent pas être aussi admiratif de leur métropole **déf pg 214**, Londres, et ainsi entrent en rébellion contre elle et dans une certaine mesure appliquent ces « Lumières » qui de nouveaux traversent l'Atlantique donnant un autre modèle à la France.

1) L'établissement d'un régime parlementaire en Angleterre.

a) La société britannique, une société en mutation.

- Mutation démographique entre 1600 et 1815 où la population passe de 4,5 à 10 millions d'habitants (petit début d'une transition démographique qui s'accélère au 19^{ème} siècle – vu en géographie).
- Mutation économique, exode rural dû à une évolution industrielle, dynamisme d'un libéralisme protestant (s'enrichir dans le protestantisme n'est pas condamné au contraire la richesse est valorisée tant chez les bourgeois que les nobles), urbanisation.
- Société traversée par des conflits religieux, une majorité anglicane³ (1534 Henry 8) une minorité catholique (Ecosse et Irlande) et une minorité de puritains⁴. Les conflits religieux sont politiques c'ad la conception de la monarchie absolutiste (catholiques = modèle français) et tempérée par un Parlement (anglicans)

b) Le rejet du modèle absolutiste.

Depuis le 13^{ème} siècle, le Parlement [P^t] (Chambre des Lords, tous nobles nommés à vie par le roi et la Chambre des Communes où les députés sont élus au suffrage très restreint) a le pouvoir de voter des lois (bills) et de contrôler l'impôt mais le roi conserve de nombreux pouvoirs comme poser son veto aux lois votées par le P^t. Au 17^{ème} siècle, certains rois essaient de renforcer leur pouvoir comme Charles 1^{er} ce qui débouche sur une guerre civile de 1642 à 1649 ; dirigé par **Oliver Cromwell doc 4 pg 203** qui construit une « **new model army** » l'emporte et Charles 1^{er} est arrêté, jugé et condamné à mort pour trahison ; il est exécuté en place publique à Londres le 30 janvier 1649 devant Westminster siège du P^t !!!!! **doc pg 229**

S'en suit une république dirigée par Cromwell qui se termine par un échec. Le P^t restaure la monarchie au profit de Charles II (règne de 1660 à 1685) fils de Charles 1^{er}.

c) De la restauration de la monarchie à la « Glorieuse révolution » (1660/1689) Dossier Habeas corpus et Bill of rights page 14 dans le cours

Charles II a les mêmes conceptions absolutistes que son père **et les parlementaires réussissent à faire voter en 1679 une loi, l'Habeas Corpus qui stipule que tout homme emprisonné doit au bout de 3 jours être libéré si aucun motif n'a été donné. Cela s'oppose aux lettres de cachet française.**

Son frère, Jacques II lui succède (1685/ exil en 1688) mais il est catholique et ne veut pas respecter les libertés anglaises et souhaite un rapprochement avec Louis XIV. Cela

³ Anglicane = anglicanisme c'ad le nom des protestants au Royaume Uni = Eglise anglicane.

⁴ Les puritains sont des Anglais qui suivent Calvin et qui pensent que l'Eglise anglicane n'est pas suffisamment radicale trop proche des catholiques.

provoque une large opposition dans la société et le P^t qui aboutit à la « **Glorieuse révolution** » (1688/1689)

En effet, le P^t ne peut accepter une telle monarchie, aussi il fait appel au mari de Marie, fille de Jacques II, une protestante mariée⁵ à Guillaume d'Orange, protestant hollandais, comme roi d'Angleterre ; ce dernier débarque en novembre 1688 avec une armée hollandaise et ainsi contribue à l'exil de Jacques II.

Le P^t offre ainsi le pouvoir à Guillaume d'Orange, futur Guillaume III, qui jure de respecter les lois anglaises et notamment la « **Bill of Rights** » qui limite les pouvoirs du roi et précise ceux du P^t.

- Si nouveaux impôts = accord du P^t.
- Une armée en temps de paix = accord du P^t.
- Liberté des débats dans le P^t.
- Réunion fréquente du P^t.

D'autres réformes suivent, comme en 1697, où la Money Bill est votée permettant au P^t de consentir à l'impôt et de déterminer le niveau de taxes ; en 1708, les souverains renoncent à leur droit de veto.

Désormais, la loi s'impose aux rois et le P^t de Westminster, détient la réalité du pouvoir ; les libertés fondamentales (expression, pétition, vote) sont définitivement instaurées, multiplication des clubs et des journaux.

Mais il y a des limites, seulement 20 % des hommes peuvent voter et beaucoup de corruption.

2) Une Angleterre, influente au XVIII^{ème} siècle.

a) L'Angleterre et les **Lumières** déf pg 206.

Au 18^{ème} siècle, le modèle britannique est unique en Europe : l'absolutisme y a été vaincu et les libertés publiques sont garanties.

Cela permet à des idées nouvelles de s'exprimer, comme le fait **John Locke pg 206 et doc 3 pg 207** après la Glorieuse Révolution, pour qui, les hommes ne peuvent pas être gouvernés sans leur consentement et qu'ils ont des **droits naturels déf pg 206 et doc 4 pg 207**.

Une véritable anglomanie se développe en Europe et des philosophes français comme **Voltaire** ou **Montesquieu** se rendent à Londres pour observer le modèle britannique, qui est utilisé pour critiquer la monarchie absolue française.

Voltaire et les lettres anglaises page 15 du cours

⁵ Cela vous prouve que même la famille royale britannique est divisée entre catholicisme et protestantisme.

Charles de Montesquieu séjourne à Londres vers 1730 ; il publie en 1748 « **De l'esprit des lois** » où il décrit la diversité des régimes politiques en Europe ; selon lui la monarchie britannique = meilleur rempart contre la tyrannie car elle est fondée sur la loi et la séparation des pouvoirs.

Denis Diderot, traduit des ouvrages politiques anglais comme l'œuvre de Voltaire et en 1746, s'inspirant de la « Cyclopaedia » britannique (1728) il crée avec D'Alembert « l'Encyclopédie » ouvrage emblème des Lumières (1751/1765) (25 000 à 30 000 exemplaires en Europe) **doc 4 pg 245**.

Jean-Jacques Rousseau en 1762 dans le « Contrat social » évoque la souveraineté populaire et la démocratie.

La défaite contre les Britanniques « retourne » l'opinion publique française » contre eux, et les critiques du système britannique apparaissent comme Condorcet qui dénonce l'imparfaite représentation du peuple, notamment des femmes et la corruption électorale. **A partir de 1776, le modèle américain concurrence le modèle britannique.**

b) La révolte des colonies anglaises d'Amérique. pg 212/213.

L'Angleterre a gagné la guerre de Sept ans mais le conflit lui a coûté cher ; ayant libéré les 13 colonies de l'emprise française, elle souhaite faire payer la facture aux colons. = instauration de nouvelles taxes sur le thé et le sucre (importés des autres colonies britanniques), renforcer les contrôles douaniers pour faire respecter le **commerce exclusif** [déjà vu dans /b) colbertisme].

Les colons s'opposent à ces mesures, « **pas de taxation sans représentation** » car en effet les colons n'ont pas de représentants au P^t de Londres. En effet selon le **Bill of Rights** aucun impôt nouveau si pas de représentants au P^t et c'est le cas.

Le **massacre de Boston** ou l'**incident sur la rue King** le 5 mars 1770 **doc 1 pg 214** durant lequel des soldats de l'armée britannique ont tué 7 civils et blessé 6 autres = la haine envers les autorités britanniques et accélération du processus d'indépendance. Le **16 décembre 1773**, c'est la « **Boston Tea Party** » **doc 1 pg 216** ; les Britanniques répliquent en fermant le port de commerce de Boston et exigent le remboursement des marchandises détruites.

Le divorce est consommé entre les 2.

⁶ Guerre de Sept ans (1756/1763) "La Grande-Bretagne s'impose comme la puissance mondiale dominante. La Prusse devient une puissance incontournable de l'échiquier politique européen. La France perd énormément d'influence et de prestige au profit de son rival britannique.

Les autres colonies, réunies en **Congrès⁷ continental déf pg 214**, soutiennent le Massachusetts qui a pour capitale Boston et le **4 juillet 1776, le Congrès réuni à Philadelphie, proclame l'indépendance des colonies sous le nom d'Etats-Unis d'Amérique, influencée par les Lumières doc 3 pg 217.**

S'ensuit une longue guerre contre l'Angleterre, durant laquelle les **Patriotes déf pg 214** (ou **Insurgents** selon les Anglais) commandés par Georges Washington, reçoivent le soutien militaire, au départ discret, en décembre 1777, de la France de Louis XVI⁸, puis décisive à partir de 1778, prêt de 34 millions de livres (monnaie française de l'époque) et militaire : une flotte et 8000 soldats dont de jeunes officiers comme **La Fayette doc 3 pg 215**, débarquent aux Etats-Unis en 1780 et participent à la bataille de **Yorktown** en octobre 1781 gagnée par les Américains.

Le traité de paix Paris est signé le 3 septembre 1783 entre les 13 colonies et les Britanniques qui met fin à la guerre et où les Anglais reconnaissent l'indépendance des Etats-Unis.

La France a renforcé sa position face à la Grande-Bretagne, récupéré ses 5 comptoirs des Indes (et toc pour la guerre de Sept ans !!!!!!!) mais quel était l'intérêt pour la France, monarchie absolue, de soutenir un peuple qui se révolte contre son roi, si ce n'est aggraver le déficit financier français. Mais c'est la **géopolitique française**, il s'agit de diminuer les Anglais quand la France le peut.

c) Le modèle américain et son rayonnement qui n'est pas sans limites.

Organigramme pg 215

Une **Constitution déf pg 214** est adoptée lors de la Convention de Philadelphie en **mai - septembre 1787** ; elle se fonde sur la **séparation des pouvoirs** prônée par Montesquieu, instaure une **République fédérale** ou **Etat fédéral déf pg 214**, avec un **régime présidentiel**.

Le pouvoir exécutif appartient à un président élu pour 4 ans au suffrage indirect qui est censitaire⁹. Le 1^{er} est G. Washington. **Dossier page 16 du cours**

Le pouvoir législatif est confié à 2 assemblés, le **Sénat** qui a une égale représentation de chacun des Etats fédérés qui disposent de 2 élus ; le **Chambre des représentants** est composée de députés dont le nombre varie en fonction de la population de chaque Etat. **La Cour suprême**, composée de 7 juges nommés à vie par le Président, est chargée de trancher les conflits entre Etats ou entre les Etats fédérés et le **gouvernement fédéral**.

Les EU se dotent d'une **déclaration des droits de l'Homme** ou **United States Bill of Rights** en 1789 qui garantit les droits fondamentaux, comme religion, libertés individuelles, mais des limites (voir par la suite).

⁷ Les colonies ont envoyé des délégués élus.

⁸ Rôle de Benjamin Franklin, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

⁹ Suffrage censitaire : seuls les plus riches votent c'est le contraire d'un suffrage universel.

Partout en Europe, l'exemple américain renforce la contestation des régimes de monarchie absolue en montrant qu'un régime politique démocratique et libéral peut être organisé à l'échelle d'un vaste Etat.

Mais il y a des exclus dans ce « modèle » américain :

- La question de l'esclavage **Dossier pg 218/219 et doc 1 pg 231.**

L'agriculture d'exportation (tabac, coton) des Etats fédéraux repose sur l'esclavage des noirs (prix bas car main d'œuvre gratuite) même si certains Etats l'ont aboli comme la Pennsylvanie en 1780, les Etats du Sud affirment que leur économie en dépend et le conservent **carte 1 pg 218.**

- La question des amérindiens. **Doc 4 pg 214**

Avant 1776, les Britanniques protègent les Amérindiens, en interdisant l'expansion des colonies vers l'Ouest et ainsi ces derniers les soutiennent durant la guerre (diviser pour mieux régner pour les Anglais) Aussi les Américains les voient comme des ennemis et cherchent à les repousser vers l'Ouest (occupation de leurs terres et des combats meurtriers débutent = guerres indiennes)

- Les femmes

Elles sont les grandes oubliées de la révolution, d'autant qu'elles y ont participé. Abigail Adams, épouse du 2^{ème} président des Etats-Unis – John Adams – joue un rôle politique (s'oppose à l'esclavage, davantage de droit des femmes mais en vain) **doc 1 pg 231.**

La monarchie britannique a influencé les philosophes des Lumières qui eux-mêmes ont influencé les Patriotes américains ; le modèle américain traverse l'Atlantique grâce à ces soldats français comme La Fayette enthousiastes par ce nouveau monde, cette jeune République et qui retournent dans une monarchie « absolue » à bout de souffle.

[Point de passage 1679 et 1689 a L'Habeas Corpus et le Bill of Rights limitent le pouvoir royal »

P. 204-205

Le dossier consacré au point de passage et d'ouverture permet d'étudier deux lois majeures limitant l'arbitraire royal. Des extraits de l'Habeas Corpus [doc. 1] et du Bill of Rights [doc. 4] permettent d'identifier les droits, individuels et collectifs, garantis par les lois ainsi que les domaines dans lesquels le Parlement limite le pouvoir royal. Si Charles II accepte l'Habeas Corpus, le Bill of Rights est le fruit d'une révolution, dont les causes peuvent être appréhendées grâce à l'arbre généalogique des Stuarts [doc. 5]. La

religion et les liens familiaux expliquent le couronnement d'un roi étranger. Les cartes à jouer permettent d'évoquer le déroulement de la « Glorieuse Révolution » et la manière dont elle est figurée par les contemporains [doc. 2]. Enfin, le Bill of Rights peut être présenté comme le résultat d'une négociation entre le Parlement et Guillaume d'Orange [doc. 3].

Procéder à l'analyse critique des documents Parcours A >Lire, comprendre et analyser les documents

1. Sont garantis des droits individuels (ne pas être emprisonné sans jugement, libération sous caution, liberté d'expression au Parlement) et collectifs (consentement du Parlement à l'impôt et à la levée d'une armée).
2. Jacques II, catholique, est accusé d'enfreindre les libertés anglaises et soupçonné de vouloir établir une monarchie absolue. La naissance de son fils catholique en 1688 accroît les craintes.
3. Gendre et neveu de Jacques II, le néerlandais Guillaume d'Orange est protestant et à la tête d'une puissante armée.
4. Après avoir accepté d'appliquer le Bill of Rights rédigé par le Parlement, Guillaume d'Orange et sa femme Marie sont couronnés roi et reine d'Angleterre.

>Produire un écrit construit et argumenté

Les élèves sont invités à réfléchir aux moyens mis en œuvre par les Anglais pour limiter le pouvoir royal. Dans un premier temps, les élèves peuvent souligner le rôle du Parlement. Par deux lois majeures sont garanties libertés individuelles et collectives. Dans un second temps, ils peuvent s'intéresser à la « Glorieuse Révolution » : Jacques II fuit quand Guillaume d'Orange débarque avec son armée et reçoit le soutien populaire ; ce dernier est couronné à condition de limiter son pouvoir.

Parcours B >Comprendre ce qu'est un événement

Les élèves sont invités à étudier une source originale : des cartes à jouer, produites pendant la « Glorieuse Révolution ». Par le texte et l'image, elles diffusent un récit engagé et manichéen de l'événement auprès d'une population probablement urbaine et alphabétisée. La « Glorieuse Révolution » apparaît pacifique et consensuelle. Guillaume d'Orange est présenté comme un sauveur à l'écoute du peuple, tandis que Jacques II, tel un traître, fuit son royaume.]

[Point de passage : Voltaire « *Lettres philosophiques* » ou « *Lettres anglaises* », publiées en 1734.

Pages 208/209

Ces lettres écrites en anglais, louent les libertés religieuses, politiques et scientifiques (Newton) britanniques

DOSSIER

Le point de passage du programme consacré aux Lettres philosophiques de Voltaire permet de comprendre comment et pourquoi l'Angleterre est érigée en modèle par les philosophes des Lumières.

En s'appuyant sur la **carte 2 p. 207** consacrée aux voyages des philosophes, on peut montrer que Voltaire s'est exilé en Angleterre (1726/1728) après avoir été embastillé [doc. 6]. Il y découvre des libertés politiques et religieuses qu'il admire et présente dans ses Lettres philosophiques [doc. 1, 2].

La critique de l'arbitraire royal et de l'intolérance française y est à peine voilée et Voltaire prend soin de publier son œuvre de manière anonyme avec de fausses informations sur le lieu d'édition [doc. 3].

Le pouvoir royal interdit le texte mais ne parvient pas à éviter sa diffusion. Voltaire devient rapidement un des chefs de file des philosophes [doc. 4] tandis que son œuvre subit diverses critiques [doc. 5].

Procéder à l'analyse critique de document Parcours A

Lire, comprendre et analyser les documents

1. Voltaire admire la monarchie limitée britannique et, plus particulièrement, le rôle politique exercé par le Parlement. Il s'enthousiasme aussi pour la tolérance religieuse et la liberté du commerce.

Dans l'affaire Calas, de 1761 à 1765 à Toulouse, il loue l'Habeas Corpus.

2. L'éloge du modèle anglais permet de critiquer la monarchie française, accusée de réduire les sujets en esclavage, d'être intolérante en matière religieuse et de refuser la liberté de commercer.
3. Le pouvoir royal interdit la diffusion des Lettres philosophiques, dont les exemplaires saisis sont brûlés. Malgré l'anonymat des premières éditions, Voltaire fuit pour éviter l'embastillement.
4. Les Lettres philosophiques sont célébrées par les philosophes des Lumières qui font de Voltaire leur chef de file. Le texte fait cependant polémique, certains accusant Voltaire d'être un mauvais patriote.

Produire un écrit construit et argumenté

Les élèves peuvent expliquer pourquoi l'Angleterre est érigée en modèle pour Voltaire. Ils rappellent notamment que le philosophe s'y est lui-même rendu après avoir été embastillé et a découvert des libertés que les élèves doivent présenter. Ensuite, ils peuvent montrer que Voltaire fait de l'Angleterre le miroir inversé de la monarchie absolue française afin de dénoncer cette dernière. En conclusion, les élèves peuvent étudier la stratégie éditoriale visant à contourner la censure.

Parcours B >Contextualiser un texte pour mieux le comprendre

Dans les années 1750, la réception des Lettres philosophiques change en France. Voltaire n'est plus seulement vu comme un pamphlétaire dénonçant l'arbitraire royal mais comme un mauvais Français. Faire l'apologie de l'Angleterre alors qu'elle combat la France dans la **guerre de Sept Ans (1756-1763)**¹⁰ revient à prendre parti pour

¹⁰ La France en 1763 perd ses colonies d'Amérique du Nord, des îles des Caraïbes au profit des Britanniques qui débutent leur conquête des Indes.

l'ennemi aux yeux de certains. Ainsi, l'auteur d'un pamphlet intitulé Préservatif contre l'anglomanie accuse Voltaire d'être un mauvais patriote.]

[Point de passage Dossier G. Washington

George Washington devient président des États-Unis

P. 220-221 Ce dossier consacré à un point de passage et d'ouverture doit permettre aux élèves de comprendre pourquoi la constitution américaine a prévu de confier le pouvoir exécutif à un président et non pas à une institution collective. Washington, commandant en chef de l'armée pendant la guerre d'indépendance, était considéré comme un héros, protecteur providentiel de la liberté américaine [doc. 1, 3]. En 1789, il est élu à l'unanimité premier président des États-Unis. Il apparaît clairement comme un monarque républicain, incarnation vivante de la nation : son action politique est guidée par Dieu [doc. 2], ses portraits officiels sont inspirés de ceux des rois [doc. 4], sa vie quotidienne est réglée par une étiquette [doc. 5]. Mais ce pouvoir personnel est limité : le président tient son pouvoir du peuple, pour la durée de deux mandats maxima, et doit respecter la constitution

Parcours A >Lire, comprendre et analyser les documents

1. Pour tous les Américains, Washington est un héros militaire qui a protégé la liberté américaine, en réussissant à vaincre l'armée anglaise.
2. Washington s'appuie sur la religion chrétienne et la constitution de 1787, qui doivent toutes deux guider son action politique.
3. Représentant de la nation, le président doit se montrer constamment digne : il est un personnage public qui doit se plier, jusque dans sa vie quotidienne, aux exigences politiques de sa fonction.
4. Le faisceau symbolise la démocratie, dont il est le protecteur mais dont il tire aussi son pouvoir. Sur son fauteuil [doc. 4], le blason des États-Unis rappelle qu'il dirige le pays au nom du peuple.

>Produire un écrit construit et argumenté : les élèves peuvent d'abord remarquer que Washington accorde une grande importance à la religion, qui est une source d'inspiration pour bien gouverner. Ils peuvent ensuite expliquer que le président exerce son pouvoir dans les limites fixées par la constitution, qu'il doit toujours respecter. Enfin, ils peuvent souligner que le président doit savoir rester digne de la confiance de la nation, en adoptant certaines règles de comportement qui rappellent qu'il est au service du peuple qui l'a élu.

Parcours B >Confronter et critiquer deux documents

Si, comme le roi, le président porte l'épée, symbole du pouvoir militaire, des différences sont à relever. Son fauteuil n'est pas un trône : frappé du blason des États-Unis, il rappelle que le président tient son pouvoir du peuple. L'austérité de ses vêtements, symbole d'honnêteté et de rigueur morale, contraste avec la richesse de la tenue du roi.

Néanmoins, le président possède la même utilité politique qu'un roi : protecteur de la nation, il est, pour les citoyens, le visage familier et rassurant de l'État.]

Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres¹¹.

Chapitre 8 pages 262 à 295

INTRODUCTION

Au XVIII^e siècle, la société française est organisée en trois ordres distincts. La noblesse et le clergé bénéficient de certains avantages appelés privilèges (dispense d'impôts, etc.). Mais la grande majorité de la population est regroupée au sein du tiers état, ordre non privilégié et considéré comme inférieur. Cette hiérarchie sociale peu mobile suscite des tensions. De plus, la société d'ordres évolue : les conditions de vie des paysans s'améliorent et une nouvelle société urbaine se dessine.

Quelles ont été les transformations de la société française, du XVII^e au XVIII^e siècles et l'origine de la crispation de la société française ?

1/ LES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE A L'ÉPOQUE MODERNE

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la société française connaît plusieurs mutations.

a - L'amélioration de la condition paysanne au XVIII^e siècle

La condition paysanne s'améliore tout d'abord.

Au XVIII^e siècle, le climat se réchauffe. De plus, on constate quelques progrès techniques (usage du fumier pour enrichir les terres cultivées, nouveaux outils, nouvelles variétés de plantes comme la pomme de terre, etc.). Tout cela permet des récoltes plus abondantes : la production agricole augmente de 25% (céréales) à 200% (viande) au cours du XVIII^e siècle et la population française, mieux nourrie, passe de 22 millions en 1700 à 28 millions en 1790.

De plus, l'État améliore le réseau routier, ce qui permet d'approvisionner les régions en difficulté : ainsi, les **crises de subsistance** (disettes ou famines) sont moins nombreuses et la mortalité recule.

A Auneuil, dans l'Oise (nord de Paris), 7 périodes d'excédents de décès se sont succédées entre 1680 et 1750 : il n'y en a plus aucune après 1760. Cependant les inégalités restent fortes dans les campagnes. Les laboureurs, qui peuvent innover, s'enrichissent alors que les **métayers** (paysan qui loue une terre contre un loyer payé

¹¹ Société d'ordres : Clergé, Noblesse, Tiers Etat composé de bourgeois et de paysans.

en nature versé au propriétaire = 30 à 50 % de la récolte) et les ouvriers agricoles ont des vies qui restent très difficiles, même si elles s'améliorent.

b - La croissance des villes et des ports atlantiques.

Les villes connaissent un début de croissance démographique au XVIII^e siècle. Ainsi Paris passe de 500.000 à 600.000 habitants entre 1700 et 1788. En 1789, près de 20% des Français vivent en ville. Cette hausse s'explique par un début d'exode rural. Paris s'étale et s'embellit, sous l'action des rois de France, qui veulent y mettre en scène la puissance de l'État (place Louis XV, École militaire, etc.).

Les villes les plus dynamiques sont toutefois les grands ports atlantiques (Bordeaux, Nantes, La Rochelle) qui profitent de l'essor du commerce avec les colonies d'Afrique et des Antilles, le commerce triangulaire mis en place. À Bordeaux, on aménage des places et jardins, on embellit les rives de la Garonne, et les riches marchands (**négociants**) construisent de beaux **hôtels particuliers** **doc 1pg 270** dans un style nouveau (style néoclassique).

Le commerce colonial y enrichit en effet les **négociants** : au nombre de 500 dans les années 1780, les négociants bordelais échangent plus de 100 millions de livres de marchandises avec les colonies. Ainsi François Bonnafé, qui commerce avec les Antilles, dispose à sa mort d'une fortune personnelle de 5 millions de livres tournois (monnaie de l'époque)¹².

c - L'essor de la bourgeoisie urbaine.

Les villes sont, aussi, les lieux de vie de la **bourgeoisie**, c'est-à-dire des riches citadins qui ne sont ni nobles, ni clercs. Cette bourgeoisie urbaine est très diverse. Elle comprend d'abord la bourgeoisie des **gens de robe**, c'est-à-dire des officiers de justice (avocats du parlement, procureurs), de plus en plus nombreux.

Il y a aussi les principaux officiers administratifs, les riches rentiers, les artisans de luxe (bijoutiers, imprimeurs), et les membres de la bourgeoisie marchande, qui se développe surtout au XVIII^e siècle. Les négociants participant au commerce colonial sont ceux qui s'enrichissent le plus rapidement. Les bourgeois les plus riches aspirent à vivre comme des nobles. Ils achètent des seigneuries et des charges anoblissantes, comme **Aimée-Benjamin Fleuriau**, un négociant de la Rochelle anobli en 1777 après avoir acheté une charge d'officier **doc 4 pg 295**. D'autres obtiennent ces charges par mérite comme la famille Le Bret, membre de la « noblesse de robe » (nobles occupant de hautes fonctions dans un Parlement). Certains se rapprochent de la noblesse par stratégie matrimoniale, comme le négociant bordelais Bonnafé qui marie 3 de ses filles avec des nobles.

¹² Le franc remplace la livre tournois en 1795.

Mais les bourgeois qui ne parviennent pas à accéder à la noblesse se sentent humiliés de ne pas bénéficier des mêmes avantages que les nobles, notamment le fait d'être obligés de payer tous les impôts.

d - Les femmes d'influence et le développement des « salons » au XVIIIème siècle.

Bien que moins bien éduquées que les hommes **doc 3 pg 273**, les femmes sont mieux considérées et sont parfois érigées en modèles **doc 2 pg 273**.

Aux XVIIème et XVIIIème siècles, certaines femmes se distinguent et parviennent à exercer une influence politique, culturelle, ou intellectuelle. Ainsi Madame de Maintenon, qui a épousé en secret le roi Louis XIV en 1683, le conseille.

Dans le domaine artistique, des femmes s'imposent surtout à partir du milieu du XVIIIème siècle, comme l'artiste Élisabeth Vigée-Lebrun, peintre officielle de la reine Marie-Antoinette. Surtout, des femmes organisent des **salons littéraires** à partir du XVIIe siècle. Au XVIIIe siècle, ils deviennent des lieux de rencontre de la communauté intellectuelle, scientifique et politique, et permettent la circulation des idées nouvelles des **Lumières**. Certains salons jouissent d'une notoriété internationale, comme celui de **Madame Geoffrin dossier pg 274/275 (1699-1777) page 10 de ce cours**, une riche veuve de la bourgeoisie : elle dirige et préside, chaque mercredi, dans le salon de son hôtel particulier parisien, un dîner qui permet à des ministres de rencontrer des philosophes, comme Diderot, Rousseau ou Voltaire. Elle entretient des correspondances avec les grands de ce monde, comme l'impératrice d'Autriche ou le roi de Pologne.

2/ UNE SOCIÉTÉ D'ORDRES SOUS TENSION(S)

Les transformations qui traversent la société française aux XVIIème et XVIIIème siècles génèrent des tensions.

a - Les crispations du monde paysan : impôts et révoltes.

Les campagnes sont des lieux de diversité sociale. On trouve un seigneur résidant dans son fief ou seigneurie, mais il y est généralement représenté par un avoué qui perçoit les taxes en son nom **doc 3 pg 267**. Le clergé est représenté par le curé à la tête d'une **paroisse déf pg 266**, qui bénéficie généralement de revenus modestes.

Parmi les habitants, les diversités régionales sont nombreuses, mais on trouve généralement les **gros paysans ou fermiers**, qui possèdent des terres et un outillage agricole et qui sont capables de générer des profits. Vient ensuite la **paysannerie moyenne**, qui pratique souvent également une activité artisanale (tissage par

exemple). Les **manouvriers** sont des ouvriers agricoles, qui vendent leur force de travail sur les exploitations.

La paysannerie pèse pour 85% de la population totale ; elle est soumise à une fiscalité importante, dont elle supporte la part la plus lourde. Les paysans vivent sous la dépendance de seigneurs (nobles ou riches bourgeois), auxquels ils doivent des taxes comme les **banalités** (impôt pour utilisation du four, du moulin, etc. du seigneur), des **corvées** (travaux forcés comme entretenir les routes du seigneur) ; ce sont les **droits seigneuriaux** **déf pg 301**.

Les seigneurs leur imposent aussi des interdits (les paysans n'ont pas le droit de chasser, de pêcher).

Enfin, les paysans sont soumis aux impôts royaux comme **la taille, la gabelle**, un impôt sur le sel, inégal selon les régions **carte pg 264** et ils versent 10% de leurs récoltes à l'Eglise (c'est la **dîme**, le haut clergé en reçoit les 3/4).

Carte pg 265 : En conséquence, les révoltes contre les impôts sont fréquentes, au XVIIème comme au XVIIIème siècle. Par exemple, en Normandie, environ 20.000 paysans, surnommé les Va-nu-pieds, se soulèvent en 1639 contre l'introduction de la Gabelle dans leur région, qui en était jusqu'alors exemptée. Ils subissent par ailleurs les conséquences d'une grave sécheresse, qui les plonge dans la misère.

Ils assassinent des officiers du roi, se livrent à des pillages, etc. La répression, menée par une troupe de 700 hommes envoyée par le roi, est féroce : les révoltés sont pendus, torturés, **dossier pg 268/269 page 9 dans le cours**.

La dernière de ces révoltes eut lieu en Bretagne en 1675, où les « **Bonnets rouges** » luttent contre l'imposition par Colbert¹³ du papier timbré (obligation de timbrer, c'est-à-dire de payer les actes notariés).

Au XVIIIème siècle, le sort des paysans tend à s'améliorer grâce à des **progrès agricoles** comme l'introduction des **plantes fourragères** et aux développements de l'**agronomie** **déf pg 266** promus par l'**école économique des physiocrates** **déf pg 244** et notamment par François Quesnay, à partir des années 1750.

b - Les pauvres de Paris : une bombe à retardement ?

La population des villes est touchée par une hausse des inégalités, en particulier celle de Paris. Le Tiers Etat des villes est très hétérogène, Paris en est un reflet **doc 1 pg 266** ; il est composé de grands bourgeois, de commerçants, de notaires, d'avocats, de journalistes, d'artisans, mais aussi et surtout de pauvres, comme les domestiques ou les **journaliers** qui pratiquent de petits métiers leur procurant à peine de quoi vivre. Ils côtoient les plus riches, qui supportent mal leur présence.

C'est la raison du « **Grand renfermement des pauvres** », qui débute en 1656 : rapidement, 6.000 Parisiens très pauvres (environ 1% de la population de Paris) sont

¹³ La France est en guerre et Louis XIV a besoin d'argent, Colbert crée de nouveaux impôts pour son financement.

enfermés dans un des établissements de l'**Hôpital général** de Paris (les prostituées sont enfermées à la Salpêtrière). L'objectif est de limiter la mendicité et le crime dans Paris. Les inégalités sont importantes, et augmentent : les plus pauvres vivent généralement dans les quartiers les plus éloignés du Louvre et de la Seine **doc 5 pg 271** et **carte de Paris pg 270**.

Ils sont parfois secourus par des **congrégations religieuses** **déf pg 272 et doc 4 pg 273** : les malades sont soignés dans des hôpitaux tenus par des religieux et des religieuses, les veuves reçoivent des dons en nature pour les aider à survivre. Lors des crises, la pauvreté augmente encore.

Ainsi, suite à l'hiver très froid de 1788-1789, le blé se fait rare et son prix augmente, ce qui plonge de nombreux Parisiens dans la misère **doc 3 pg 271**. Ces populations inquiètes se rassemblent parfois pour exprimer leurs craintes et leurs espoirs, mais la violence déployée par les troupes chargées du maintien de l'ordre nourrit le ressentiment à l'égard des élites dirigeantes **doc 4 pg 271 et doc 4 pg 267**.

c - La noblesse lutte pour conserver son rôle.

La noblesse, enfin, pesant pour 2% de la population française, est très diverse. Si la plupart des familles nobles le sont depuis l'époque médiévale, plusieurs familles sont anoblies à l'époque moderne : il s'agit de riches bourgeois ayant acheté une **charge anoblissante (officiers, intendants sous l'ère de Louis XIV)**.

Les nobles sont privilégiés : ils peuvent, seuls, porter une épée, des armoiries, chasser, pêcher. Les postes d'officiers dans l'armée leurs sont réservés. Toutefois, on doit distinguer la petite noblesse, qui vit parfois pauvrement et doit travailler pour subvenir à ses besoins, de la grande noblesse, qui s'accapare des postes les plus prestigieux, dans l'armée et l'Église (dans le haut clergé) et a la possibilité de pouvoir s'installer à la cour de Versailles, où elle obtient les faveurs du roi (elle reçoit une indemnité depuis Louis XIV) **doc 2 pg 270**.

Au XVIII^{ème} siècle, la noblesse lutte contre l'influence grandissante de la bourgeoisie : c'est la « **réaction nobiliaire** ». Les nobles imposent leur autorité dans les domaines qu'ils dirigent, rétablissent certains **droits seigneuriaux** qui étaient « oubliés » et font pression sur le roi pour qu'il annule la réforme de Turgot qui voulait leur imposer de payer l'impôt comme les membres du Tiers-Etat. Ils obtiennent ainsi de Louis XVI, grâce à l'édit de Ségur en 1781, la fermeture de l'accès à la carrière d'officier et de commandement aux **roturiers** (personne qui n'est pas noble).

Certains nobles investissent dans l'industrie liée au feu, jugée noble (métallurgie, etc.), ce qui leur permet de s'enrichir et de maintenir leur train de vie, comme les Condé ou les **De Wendel (que nous reverrons en 1^{ère})**.

3 / Les Lumières contre la monarchie française.

a) « Qu'est-ce ce que le mouvement des Lumières ? » (Kant)

Le philosophe allemand Kant définit les Lumières en 1784 :

- Une audace de la pensée
- Cette pensée critique ne se veut pas universelle ni immuable
- Le travail sur cette pensée est toujours à recommencer
- La liberté est le fondement de toute pensée

La **raison humaine** peut vaincre l'ignorance et fonder le progrès.

Les philosophes du XVIII^{ème} siècle cherchent à instruire, à « éclairer » le peuple.

Ils s'engagent dans la vie publique sur trois plans : le plan religieux, politique et social.

➤ Le plan religieux

La plupart des philosophes se proclament **déistes** : ils admettent l'existence de Dieu **comme grand horloger de l'univers**. Certains vont comme **Diderot** jusqu'à l'athéisme mais ils sont rares.

Tous condamnent l'intolérance religieuse et surtout **Voltaire** qui dénonce l'affaire **Calas** (de 1761 à 1765 à Toulouse, déjà vu dans le cours chapitre 5) et l'utilisation de la torture.

Leur morale se veut naturelle, fondée sur le souci d'être utile au prochain, plutôt que sur la crainte du péché.

➤ Le plan politique

Les philosophes semblent favorables à la monarchie et même pour certains à un gouvernement fort : le **despotisme éclairé** de **Diderot** et de **Voltaire** qui se rend en Prusse à la demande de Frédéric II mais en reviendra déçu car seul le despotisme était appliqué !!!

Ils plaident pour la **séparation des 3 pouvoirs**¹⁴, comme **Montesquieu** dans son livre « **Esprit des Lois** » 1748 s'inspirant de **John Locke** opposé à la monarchie absolue.

Rousseau va plus loin dans le « **Contrat Social** » 1762 où il trace les contours d'un Etat démocratique basé sur le consentement de **citoyens égaux**.

Ils veulent aussi que soient assurées les libertés fondamentales : **libertés** individuelles, de pensée, d'expression qui sont des **droits naturels donc innés** ;

Diderot va jusqu'à légitimer la révolution dans l'Encyclopédie.

➤ Le plan social

¹⁴ Pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire.

Les philosophes ont beaucoup débattu de l'égalité.

Beaumarchais s'insurge contre les privilèges de la naissance dans sa pièce – le mariage de Figaro.

Rousseau considère la propriété comme étant à l'origine des inégalités et défend les droits d'un peuple formé de citoyens plus conscients et plus instruits.

Tous pensent qu'un monde plus heureux est possible et comme l'écrit Diderot : « ***Il n'y a qu'un devoir, c'est d'être heureux*** »

(**Saint-Just** le dira ***le bonheur est une idée neuve en Europe*** »)

Ils croient au progrès indéfini de l'humanité vers le bonheur.

b) La diffusion des lumières

La critique de l'absolutisme politique, religieux et social devient un levier révolutionnaire lorsqu'elle parvient dans **l'opinion publique** (expression née au milieu du 18^{ème} siècle).

Il fallait pour cela qu'elle soit diffusée

- Ce fut l'origine de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert publiée de 1751 à 1772, qui compile plus de 71 000 articles sur les sciences et techniques et aussi les institutions politiques, religieuses, économiques et sociales (25 000 0 30 000 exemplaires en Europe)
- Les clubs (où des exposés sont faits et suivis de discussions)
- Les cafés (où l'on commente les gazettes) comme le Procope à Paris.
- Les salons (souvent tenus par des femmes aristocrates Mme de Châtelet, Mme Geoffrin **doc 4 pg 275**).
- Les **académies pg 238** ou sociétés savantes¹⁵
- Les **loges maçonniques**.
- Les colporteurs qui vont de villes en villes de villages en villages.

La « Philosophie des Lumières » allait dans le sens des souhaits de la bourgeoisie, et si elle ne peut (évidemment) suffire à expliquer la Révolution française, elle a imprégné bon nombre de ses acteurs et inspiré les grands principes de libertés individuelles, droits de l'homme, souveraineté nationale, idéal de progrès humain. Elle a donc remis en cause les bases de la monarchie « absolue » française.

c) Les crises et la réforme impossible.

[Louis XVI est au pouvoir depuis 1774]

¹⁵ Elles s'appellent ainsi, sté savante des arts, de philosophie, scientifique.

Une série de crises économique et financière agitent la France depuis une 10^{aine} d'années : de mauvaises récoltes, une spéculation artificielle des grains et farines, un **déficit** budgétaire dû à la guerre américaine et aux dépenses publiques mettent la monarchie au bord de **la banqueroute (faillite d'un Etat qui ne peut rembourser ses dettes et se met en cessation de paiement)**

Les réformes fiscales ont échoué devant l'opposition des deux premiers ordres du royaume car le haut clergé et la noblesse refusent de payer l'impôt (échec de la réforme de Turgot en 1776).

Face à l'opposition des Parlements, Louis XVI est contraint d'annoncer le 8 août 1788, la convocation des **Etats généraux** **déf pg 172** pour le printemps 1789. Chaque ordre vote pour désigner ses représentants à l'échelle de la France.

La noblesse voulait cette convocation car elle pensait que le roi allait céder c'est à dire ne pas faire de réforme fiscale et partager son pouvoir et le Tiers Etat, lui, notamment les bourgeois, que la réforme pouvait se réaliser : **réunion des dupes**.

La situation est si tendue que le moindre incident peut déboucher sur un drame comme à Paris **Faubourg Saint-Antoine en avril 1789**.

La préparation des élections donne lieu à la rédaction collective de **cahiers de doléances** dans chacun des trois ordres et la perspective de la réunion soulève un grand espoir.

Résumé des cahiers de doléances :

- Etablir une constitution garante de la liberté (**constitution américaine**) et séparation des pouvoirs (**Bill of Rights**).
- Egalité de tous devant l'impôt. Egalité des personnes mais aussi égalité des provinces.
- Suppression des abus de justice et une refonte des institutions judiciaires (**Habeas Corpus britannique contre les lettres de cachet françaises**).
- Suppression de la vénalité des charges.

Chaque ordre soulève également un ensemble de points qui lui sont propres.

- Le clergé reproche l'ingérence de Rome dans l'Eglise de France.
- Le bas clergé souhaite également restreindre les pouvoirs de l'épiscopat.
- La principale revendication de la noblesse est la restriction de l'absolutisme royal
- Certains cahiers du Tiers et de la noblesse proposent l'affectation des biens de l'Eglise à des objets ou œuvres d'utilité publique.
- Les paysans revendiquent le droit de chasse.
- Certains demandent la constitution de caisses de secours pour les périodes de disette.

Louis XVI pense que les Etats généraux ne sont qu'une assemblée éphémère et qu'il va les contraindre à accepter un accroissement d'impôt alors que les représentants attendent des droits et de plus grandes libertés.

Les « **patriotes** » revendiquent au nom de la justice le **doublément des élus du Tiers Etat et le vote par tête** et non par ordre. Louis XVI cède sur la première demande mais la deuxième, reste en suspens.

C'est dans ce contexte indécis que 1139 députés se rendent à Versailles pour **L'ouverture des Etats généraux le 5 mai 1789**

La monarchie française est mal vécue par les Français d'autant qu'à la même époque, des régimes politiques étrangers semblent répondre aux attentes (Angleterre et Etats Unis d'Amérique).

CONCLUSION

La société d'Ancien Régime évolue aux XVIIIe et XVIIIe siècles. La paysannerie croule sous le poids des taxes mais ses conditions de vie s'améliorent peu à peu. Les villes se transforment avec l'enrichissement de la bourgeoisie, mais aussi l'augmentation du nombre de pauvres, durement frappés par les crises alimentaires durant les années 1780. La noblesse, enfin, est concurrencée par la nouvelle bourgeoisie mais maintient une grande influence et surtout veut garder ses prérogatives même si certains ont compris qu'il fallait que la société française évolue. La réunion des Etats Généraux en mai 1789 semble être une solution aux différents problèmes qui traversent la France.